



Société d'Expertise Comptable
inscrite au tableau de L'ordre de la Région Lorraine

COMPTES ANNUELS

2025

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Association FONDS DE DOTATION SAINT PIERRE FOURIER

29 RUE FRANCOIS DE NEUFCHATEAU

88000 EPINAL

APE : 9499Z

SIRET : 88033605200019

ADIS EXPERTISE ET AUDIT

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre de Lorraine
SAS au capital de 1.000 €
Siège social : 42 Avenue Longchamp

57500 ST AVOLD

Tél. 03 87 93 14 00

Fax. 03 87 93 14 35

ru.f.dias@adis-expertise.fr

Siret : 483 575 237 00026 - APE 6920Z

TVA FR07 483 575 237

Sommaire

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

<i>Comptes Annuels</i>	<i>1</i>
<i>Bilan Actif</i>	<i>2</i>
<i>Bilan Passif</i>	<i>3</i>
<i>Compte de Résultat 1/2</i>	<i>4</i>
<i>Compte de Résultat 2/2</i>	<i>5</i>
<i>Annexes</i>	<i>6</i>
<i>Règles et méthodes comptables</i>	<i>7</i>
<i>Immobilisations</i>	<i>9</i>
<i>Amortissements</i>	<i>10</i>
<i>Provisions</i>	<i>11</i>
<i>Créances et Dettes</i>	<i>12</i>
<i>Variation des fonds propres</i>	<i>13</i>
<i>Variation des fonds dédiés</i>	<i>14</i>
<i>Variation des subventions d'investissement</i>	<i>15</i>
<i>Concours public et subventions d'exploitation</i>	<i>16</i>
<i>Détail concours publics et subventions</i>	<i>17</i>
<i>Ressources liées à la générosité du public</i>	<i>18</i>
<i>Charges constatés d'avance</i>	<i>19</i>
<i>Produits constatés d'avance</i>	<i>20</i>
<i>Honoraires des commissaires aux comptes</i>	<i>21</i>
<i>Evaluation des contributions volontaires en nature</i>	<i>22</i>
<i>Détail des comptes</i>	<i>23</i>
<i>Détail de l'Actif</i>	<i>24</i>
<i>Détail du Passif</i>	<i>25</i>
<i>Détail du compte de résultat</i>	<i>26</i>
<i>Dossier de gestion</i>	<i>28</i>
<i>Bilan image</i>	<i>29</i>
<i>Liasse Fiscale</i>	<i>42</i>



Société d'Expertise Comptable
inscrite au tableau de l'ordre de la Région Lorraine

COMPTES ANNUELS

2025

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Comptes Annuels

Bilan Actif

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Règlement ANC 2022-06					
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé				
	Frais d'établissement (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	583 103		583 103	583 103
	Constructions	5 289 931	511 152	4 778 779	4 866 191
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
ACTIF CIRCULANT	Autres immobilisations corporelles				
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts	384 884		384 884	377 337
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (II)	6 257 917	511 152	5 746 766	5 826 631
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	25 188	4 278	20 911	16 078
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances				
	Charges constatées d'avance				
	Valeurs mobilières de placement				
COMPTES DE REGULARISATION	Instruments financiers et jetons détenus				
	Disponibilités	159 470		159 470	171 088
	TOTAL (III)	184 658	4 278	180 381	187 166
	Frais d'émission des emprunts (IV)				
	Primes de remboursement des emprunts (V)				
	Ecart de conversion et différences d'évaluation				
	Actif (VII)				
	TOTAL ACTIF (I à VII)	6 442 576	515 429	5 927 147	6 013 797
	(1) dont immobilisations financières à moins d'un an		64 378		377 337
	(2) dont créances à plus d'un an				

Bilan Passif

Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires	5 701 027	5 701 027
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres		
	Report à nouveau	(180 012)	(115 989)
	Excédent ou déficit de l'exercice	(56 606)	(64 023)
	Total des fonds propres (situation nette)	5 464 409	5 521 015
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des fonds propres	5 464 409	5 521 015
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	360 797	389 786
	Emprunts et dettes financières divers (2)	90 233	90 251
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 042	6 078
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales		
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)	6 667	6 667
	Total des dettes	462 738	492 782
	Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	5 927 147	6 013 797
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(56 605,99)	(64 022,81)
	(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	131 369	492 782
	(2) Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat 1/2

		31/12/2025	31/12/2024
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations		
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	77 126	75 698
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions		
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	15 100	17 129
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions		
CHARGES D'EXPLOITATION	Utilisations des fonds dédiés		5 000
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
	Autres produits		1
	Total des produits d'exploitation	92 226	97 828
	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes	5 390	17 226
	Aides financières	15 100	22 109
	Impôts, taxes et versements assimilés	38 570	37 142
	Salaires		
	Cotisations sociales		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	91 690	87 411
	Dotation aux provisions		
	Reports en fonds dédiés		
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
	Autres charges		
	Total des charges d'exploitation	150 749	163 888
RESULTAT D'EXPLOITATION		(58 524)	(66 060)

Règlement ANC 2022-06

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2025	31/12/2024
Réglement ANC 2021-06			
RESULTAT D'EXPLOITATION		(58 524)	(66 060)
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé	7 547	8 098
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Produits des immobilisations financières cédées		
Total des produits financiers		7 547	8 098
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	5 629	6 061
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières		5 629	6 061
RESULTAT FINANCIER		1 918	2 037
RESULTAT COURANT avant impôts		(56 606)	(64 023)
	Produits exceptionnels		
	Charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL			
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		99 773	105 926
TOTAL DES CHARGES		156 379	169 949
EXCEDENT ou DEFICIT		(56 606)	(64 023)
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
TOTAL			
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole			
TOTAL			



Société d'Expertise Comptable
inscrite au tableau de L'ordre de la Région Lorraine

COMPTES ANNUELS

2025

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Annexes

Règles et Méthodes Comptables

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total est de 5 927 147 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 99 773 euros et un total charges de 156 379 euros, dégageant ainsi un résultat de -56 606 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis par le (a saisir).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Changement de méthode comptable :

Au titre de l'exercice 2025, il a été appliqué pour la 1^{ère} fois le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers qui modifie le règlement ANC 2014-03 relatif au Plan Comptable général.

L'application des nouvelles dispositions du Règlement ANC 2022-06 n'a induit aucune conséquence significative dans les comptes clos au 31/12/2025.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Présentation du fonds de dotation

Le fonds de dotation Saint Pierre Fourier a été créé le 4 juin 2018.

Il a pour objet de promouvoir et soutenir toute activité culturelle, éducative, sociale, sanitaire et de protection du patrimoine, plus particulièrement dans la Région Grand Est.

Il détient aujourd'hui plusieurs bâtiments mis à disposition ou loués à des OGEC situés dans les VOSGES. Les bâtiments se situent à ST DIE DES VOSGES, RAON L'ETAPE, BRUYERES et HAROL.

Règles et Méthodes Comptables

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Créances et dettes

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Immobilisations

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
	Augmentations		Diminutions		
	Révaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Autres					
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
CORPORELLES	Terrains	583 103				583 103
	Constructions sur sol propre	5 289 931				5 289 931
	sur sol d'autrui					
	instal. agenc. aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels					
	Instal., agencement, aménagement divers					
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau, informatique et mobilier					
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations grevées de droits					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 873 033				5 873 033
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières	377 337		7 547		384 884
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	377 337		7 547		384 884
TOTAL		6 250 370		7 547		6 257 917

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre	423 740	87 412		511 152
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier				
Emballages récupérables et divers					
Immobilitisations grevées de droits					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		423 740	87 412		511 152
TOTAL		423 740	87 412		511 152

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux usagers				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes usagers (familles, élèves)		4 278		4 278
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION		4 278		4 278
TOTAL GENERAL			4 278		4 278
Dont dotations et reprises - d'exploitation - financières - exceptionnelles			4 278		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-I.5e du C.G.L.					

Créances et Dettes

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts	384 884	64 378	320 506
	Autres immobilisations financières			
	Créances usagers (familles, élèves)	25 188	20 911	4 278
	Personnel et organismes sociaux			
	Etat et autres collectivités publiques			
	Confédérations, fédérations, associations et organismes apparentés			
	Autres créances			
	Charges constatées d'avances			
TOTAL DES CREANCES		410 072	85 289	324 784
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux confédérations, fédérations, associations et organismes apparentés				

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	360 797	29 427	122 222	209 148
	Emprunts et dettes financières divers	90 233	90 233		
	Familles ou élèves avances reçues				
	Dettes fournisseurs	5 042	5 042		
	Dettes sociales				
	Etat et autres collectivités publiques				
	Dettes sur immobilisations				
	Confédérations, fédérations, associations et organismes apparentés				
	Autres dettes				
	Produits constatés d'avance	6 667	6 667		
TOTAL DES DETTES		462 505	131 136	122 222	209 148
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		28 990			
Emprunts auprès des confédérations, fédérations, associations et organismes apparentés					

Variation des Fonds Propres

Règlement ANC 2022-06

	Fonds propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2025
Fonds propres sans droit de reprise	5 701 027				5 701 027
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau	(115 989)	(64 023)			(180 012)
Excédent ou déficit de l'exercice	(64 023)	64 023		56 606	(56 606)
Situation nette	5 521 015			56 606	5 464 409
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	5 521 015			56 606	5 464 409

Variation des Fonds Dédiés

	Fonds dédiés clôture 31/12/2024	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2025	
			Montant global	dont rembour- sements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
NEANT							
Contributions financières d'autres org.							
NEANT							
Ressources liées à la générosité du public							
NEANT							
TOTAL							

Variation des Subventions d'Investissement

	Subventions à la clôture 31/12/2024	Augmentation	Diminution	Subvention à la clôture 31/12/2025
Subventions d'investissement				
Subventions d'équipement				
Autres subventions d'investissement				
Montant nominal				
Quotes-parts virées au compte de résultat				

NEANT

Concours publics et subventions

31/12/2025	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Montant fin ex.
Concours publics et subventions						
Concours publics						
Subventions d'exploitation						
Subventions d'investissement						
TOTAL						

NEANT

Détail concours publics et subventions

Libellé	Concours publics	Subventions d'exploitation	Subventions d'investissement
Totalisation			

Ressources liées à la générosité du public	Fds dédiés clôt. N-1	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôt. N	
			Mt global	dt rést		Mt global	dt pjs ss dép
Totalisation							

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION NEANT			
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION LOYERS 2026		6 667	6 667
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			6 667

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Règlement ANC 2025-01

Commissaire aux comptes 1				Commissaire aux comptes 2			
MARCEL PEIFFER AUDIT							
31/12/2025	31/12/2024	%	%	31/12/2025	31/12/2024	%	%

Honoraires des commissaires aux comptes certifiant les comptes

Honoraires afférents à la certification des comptes	2 324	2 226	100,00	100,00				
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité (*)								
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité								
Total	2 324	2 226	100,00	100,00				

(*) pour les missions prévues au II de l'article L.821-54 du code de commerce

Honoraires des commissaires aux comptes (CAC) ne certifiant pas les comptes et des Organismes tiers indépendants (OTI) pour la certification des informations en matière de durabilité

Honoraires des commissaires aux comptes (CAC) ne certifiant pas les comptes et des Organismes tiers indépendants (OTI) pour la certification des informations en matière de durabilité (*)								
--	--	--	--	--	--	--	--	--

(*) pour les missions prévues au II de l'article L.821-54 du code de commerce pour les commissaires aux comptes et à l'article L.822-24 du code de commerce pour les OTI »

Evaluation des contributions volontaires en nature

Répartition par nature de produits	31/12/2025	31/12/2024
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat NON EVALUE		
Total		
Répartition par nature de charges	31/12/2025	31/12/2024
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations		
Personnel bénévole		
Total		



Société d'Expertise Comptable
Inscrite au tableau de l'ordre de la Région Lorraine

COMPTES ANNUELS

2025

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Détail des comptes

Détail de l'Actif

	01/01/2025 31/12/2025	12 mois	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	Variations	%
TOTAL I - Actif Immobilisé NET	5 746 765,81	100,00	5 826 630,90	100,00	(79 865,09)	-1,37
Terrains	583 102,70	10,15	583 102,70	10,01		
2110100000 BYS- JDA- 1 AVENUE DE CHANZY	106 001,50	1,84	106 001,50	1,82		
2110200000 HAROL- PROVID- 684 RUE DE LA M	98 594,90	1,72	98 594,90	1,69		
2110300000 RAON- STE THERESE 4 RUE JULES	32 273,60	0,56	32 273,60	0,55		
2110400000 ST DIE ND LA PROVIDEN14 RUE PA	232 880,90	4,05	232 880,90	4,00		
2110410000 ST DIE ND LA PROV 5-7 RUE HELL	95 351,80	1,66	95 351,80	1,64		
2110500000 ST DIE INTERNAT 12 AV J JAURES	18 000,00	0,31	18 000,00	0,31		
Constructions sur sol propre	4 778 779,11	83,16	4 866 191,20	83,52	(87 412,09)	-1,80
2131100000 BRUYERES 1 AVENUE DE CHANZY	960 527,89	16,71	960 527,89	16,49		
2131200000 HAROL 684 RUE DE LA MAIRIE	893 413,31	15,55	893 413,31	15,33		
2131300000 RAON L ET APE 4 RUE JULES FERRY	292 445,80	5,09	292 445,80	5,02		
2131400000 ST DIE 14 RUE PASTEUR	2 110 239,95	36,72	2 110 239,95	36,22		
2131410000 ST DIE 5-7 RUE HELLIEULE	864 026,11	15,03	864 026,11	14,83		
2131500000 ST DIE INTERNAT 12 AV J JAURES	169 277,64	2,93	169 277,64	2,91		
2813110000 AMORT CHANZY BRUYERES	(93 953,14)	-1,63	(78 081,14)	-1,34	(15 872,00)	-20,33
2813120000 AMORT HAROL	(87 388,42)	-1,52	(72 625,44)	-1,25	(14 762,98)	-20,33
2813130000 AMORT RAON L'ETAPE	(28 605,26)	-0,50	(23 772,83)	-0,41	(4 832,43)	-20,33
2813140000 AMORT ST DIE	(290 925,17)	-5,06	(241 777,67)	-4,15	(49 147,50)	-20,33
2813150000 AMT AV J JAURES ST DIE	(10 279,60)	-0,18	(7 482,42)	-0,13	(2 797,18)	-27,38
Prêts	384 884,00	6,70	377 337,00	6,48	7 547,00	2,00
2748100000 PRET MARIE GALILEE => ECONOMAT	377 337,00	6,57	377 337,00	6,45		
2768400000 INTERETS COURUS / PRET	7 547,00	0,13			7 547,00	
TOTAL II - Actif Circulant NET	180 380,92	3,14	187 166,02	3,21	(6 785,10)	-3,63
Usagers (familles, élèves)	20 910,98	0,36	16 078,16	0,28	4 832,82	30,06
041D COLLECTIF CLIENTS DEBITEURS	20 910,98	0,36	13 698,50	0,24	7 212,48	32,65
4160000000 Clients, adhérents, usagers douteux ou litige	4 277,50	0,07			4 277,50	
4181000000 USAGERS FACTURES A ETABLIR			2 379,66	0,04	(2 379,66)	-100,00
4910000000 PROVISION DEPRECIATION CLIENTS	(4 277,50)	-0,07			(4 277,50)	
Disponibilités	159 469,94	2,77	171 087,86	2,94	(11 617,92)	-6,79
5120000000 CREDIT MUTUEL	159 469,94	2,77	171 087,86	2,94	(11 617,92)	-6,79
Total de l'actif	5 927 146,73	103,14	6 013 796,92	103,21	(86 650,19)	-1,44

Détail du Passif

	01/01/2025 31/12/2025	12 mois	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	Variations	%
TOTAL I - Total des fonds associatifs	5 464 408,76	92,19	5 521 014,75	91,81	(56 605,99)	-1,03
Total des fonds propres	5 464 408,76	92,19	5 521 014,75	91,81	(56 605,99)	-1,03
Fonds associatifs sans droit - Apport	5 701 027,00	96,19	5 701 027,00	94,80		
1023000000 DOTATIONS N CONSOMPTIBLES	50 000,00	0,84	50 000,00	0,83		
1024000000 APPORTS SANS DROIT DE REPRISE	5 651 027,00	95,35	5 651 027,00	93,97		
Report à nouveau	(180 012,25)	-3,04	(115 989,44)	-1,93	(64 022,81)	-55,20
1190000000 REPORT A NOUVEAU DEBITEUR	(180 012,25)	-3,04	(115 989,44)	-1,93	(64 022,81)	-55,20
Excédent ou déficit de l'exercice	(56 605,99)	-0,96	(64 022,81)	-1,06	7 416,82	11,58
Total des autres fonds associatifs						
Total des provisions						
TOTAL II - Total des fonds reportés et dédiés						
Total des dettes	462 505,20	7,80	492 530,70	8,19	(30 025,50)	-6,10
Emprunts et dettes auprès des états de crédit	450 796,53	7,61	479 786,03	7,98	(28 989,50)	-6,04
1641000000 CM PRET TVX INTERNAT MARIE GA	360 796,53	6,09	389 786,03	6,48	(28 989,50)	-7,44
1681100000 AUTRES EMPRUNTS AVEC	90 000,00	1,52	90 000,00	1,50		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 042,00	0,09	6 078,00	0,10	(1 036,00)	-17,05
4081000000 FRS FACTURES NON PARVENUES	5 042,00	0,09	6 078,00	0,10	(1 036,00)	-17,05
Produits constatés d'avance	6 666,67	0,11	6 666,67	0,11		
4870000000 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	6 666,67	0,11	6 666,67	0,11		
Total du passif	5 927 146,73	100,00	6 013 796,92	100,00	(86 650,19)	-1,44

Détail du compte de résultat

	01/01/2025 31/12/2025	12 mois	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation	92 225,56	-162,9	92 828,13	-134,4	(602,57)	-0,65
Produits des activités annexes	77 125,56	-116,2	75 697,92	-109,6	1 427,64	1,89
7083010000 BRUYERES (JDA) - REFACT. TF	5 742,00	-10,14	5 558,00	-8,03	184,00	3,31
7083020000 HAROL - LOYERS	28 555,92	-39,45	32 418,92	-46,97	(3 863,00)	-11,92
7083021000 HAROL - REFACT TF	3 772,00	-6,66			3 772,00	
7083030000 RAON L'ETAPE (STE THERESE) - REFA	2 548,00	-4,50	2 466,00	-3,37	82,00	3,33
7083040000 ST DIE (MARIE GALILEE) - REFACT TF	20 962,64	-37,03	19 786,00	-28,67	1 176,64	5,95
7083050000 ST DIE INTERNAT (MARIE GALILEE) -	10 000,00	-17,67	15 469,00	-22,41	(5 469,00)	-35,35
7083051000 ST DIE INTERNAT (MARIE GALILEE) -	5 545,00	-9,80			5 545,00	
Autres produits de gestion courante	15 100,00	-26,68	17 130,21	-24,82	(2 030,21)	-11,85
7541000000 DONS MANUELS	15 100,00	-26,63	17 129,20	-24,82	(2 029,20)	-11,85
7580000000 PROD DIV DE GESTION COURANTE			1,01		(1,01)	-100,00
Total des charges d'exploitation	150 749,23	-266,3	163 888,00	-237,4	(13 138,77)	-8,02
Autres charges externes	5 390,00	-9,52	17 226,00	-24,96	(11 836,00)	-68,71
6170000000 ETUDES ET RECHERCHES			10 716,00	-15,33	(10 716,00)	-100,00
6226000000 HONORAIRES	5 204,00	-9,19	6 342,00	-9,19	(1 138,00)	-17,94
6278000000 AUT FRAIS ET COM / PRESTA SERV	186,00	-0,33	168,00	-0,24	18,00	10,71
Impôts, taxes, versements assimilés	38 569,64	-68,14	37 142,00	-53,81	1 427,64	3,84
6351200000 TAXES FONCIERES - TV	37 741,00	-68,67	37 142,00	-53,81	599,00	1,61
6351300000 TAXE SUR ORDURE MENAGERE	828,64	-1,46			828,64	
Dotations aux amortissements	87 412,09	-154,4	87 410,80	-126,6	1,29	
6811200000 DOT. AMORT. SIMMOBIL. CORPORE	87 412,09	-154,4	87 410,80	-126,6	1,29	
Dotations aux dépréciations de l'actif circulant	4 277,50	-7,56			4 277,50	
6817400000 DOT DEPREC ACTIFS CIRCULANTS	4 277,50	-7,56			4 277,50	
Autres charges de gestion courante	15 100,00	-26,68	22 109,20	-32,03	(7 009,20)	-31,70
6571000000 AIDES FINANCIERES OCTROYEES	15 100,00	-26,68	22 109,20	-32,03	(7 009,20)	-31,70
RESULTAT D'EXPLOITATION	(58 523,67)	103,39	(71 059,87)	102,95	12 536,20	17,64
Total des produits financiers	7 547,00	-11,33	8 098,00	-11,73	(551,00)	-6,80
Produits autres valeurs mob. & créances actif imm.	7 547,00	-11,33	8 098,00	-11,73	(551,00)	-6,80
7626000000 REVENUS DES PRETS	7 547,00	-11,33	8 098,00	-11,73	(551,00)	-6,80
Total des charges financières	5 629,32	-9,94	6 060,94	-8,78	(431,62)	-7,12
Intérêts et charges assimilées	5 629,32	-9,94	6 060,94	-8,78	(431,62)	-7,12
6611610000 INTERETS DES EMPRUNTS INTERN	5 629,32	-9,94	6 060,94	-8,78	(431,62)	-7,12
RESULTAT FINANCIER	1 917,68	-3,39	2 037,06	-2,95	(119,38)	-5,86
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	(56 605,99)	100,00	(69 022,81)	100,00	12 416,82	17,99
Total produits exceptionnels						
Total charges exceptionnelles						

Détail du compte de résultat

	01/01/2025 31/12/2025	12 mois	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	Variations	%
RESULTAT EXCEPTIONNEL						
Report des ressources non utilisées des exercices antér			5 000,00	-7,24	(5 000,00)	-100,00
7896000000 UTIL FDS DED RES LIES GENE PUB			5 000,00	-7,24	(5 000,00)	-100,00
TOTAL DES PRODUITS		99 772,56 -176,2	105 926,13 -153,4		(6 153,57)	-5,81
TOTAL DES CHARGES		156 378,55 -276,2	169 948,94 -246,2		(13 570,39)	-7,98
Excédent ou déficit de l'exercice		(56 605,99) 100,00	(64 022,81) 92,76		7 416,82	11,58
Contributions volontaires en nature						
Charges des contributions volontaires en nature						



Société d'Expertise Comptable
inscrite au tableau de L'ordre de la Région Lorraine

COMPTES ANNUELS

2025

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Dossier de gestion

● SOMMAIRE

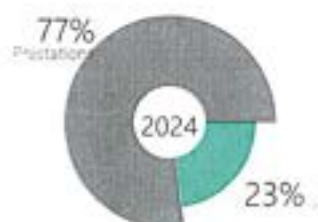
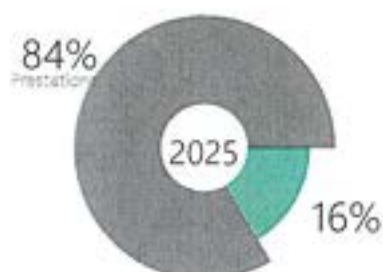
-	ACTIVITÉ.....	2
-	SYNTHÈSE DES CHARGES.....	3
-	DÉTAIL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT.....	3
-	SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION.....	4
-	FLUX DE TRÉSORERIE.....	5
-	EVOLUTION STRUCTURELLE.....	6
-	BILAN.....	6

● ACTIVITÉ

Activité globale	2025	2024	Evolution
Ressources associatives	15 100 €	22 129 €	-31,8% ⚡
Prestations vendues	77 126 €	75 698 €	+1,9% ➡
Produits d'exploitation	92 226 €	97 827 €	-5,7% 😞

Détail des produits	2025	2024	Evolution
Loyers			
HAROL	28 556 €	28 556 €	
MARIE DE GALILEE - Internat St Dié	10 000 €	10 000 €	
Refacturation de Taxe foncière			
BRUYERES	5 742 €	5 558 €	+3,3%
HAROL	3 772 €	3 863 €	-2,4%
RAON L'ETAPE	2 548 €	2 466 €	+3,3%
MARIE DE GALILEE ST DIE	20 963 €	19 786 €	+6%
MARIE DE GALILEE - Internat St Dié	5 545 €	5 469 €	+1,4%

Chiffre d'affaires global



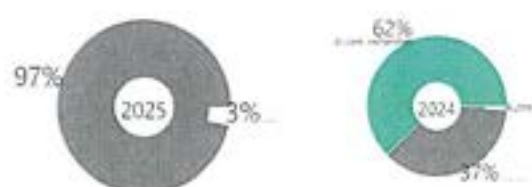
● SYNTHÈSE DES CHARGES

Synthèse des charges	2025	2024	Evolution
Charges de fonctionnement	5 390 €	17 226 €	-68,7%
Aides financières	15 100 €	22 109 €	-31,7%
Impôts et taxes	38 570 €	37 142 €	+3,8%
Charges de personnel			
Dotations aux amortissements	87 412 €	87 411 €	

● DÉTAIL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT

Charges externes (détail)	2025	2024	Evolution
Etudes, recherches		10 716 €	-10 716 €
Intermédiaires et honoraires	5 204 €	6 342 €	-1 138 €
Frais bancaires	186 €	168 €	+18 €
TOTAL	5 390 €	17 226 €	-11 836 €

Charges de fonctionnement



● SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

SIG	2025	2024	Evolution	
Total produits d'exploitation	92 226 €	97 828 €	-5 602 €	-5,7%
Charges de fonctionnement	5 390 €	17 226 €	-11 836 €	-68,7%
Aides financières	15 100 €	22 109 €	-7 009 €	-31,7%
Impôts et taxes	38 570 €	37 142 €	+1 428 €	+3,8%
Charges de personnel				
Autres produits d'exploitation		1 €	-1 €	
Dotations aux amortissements	87 412 €	87 411 €	+1 €	
Dotations aux provisions	4 278 €		+4 278 €	
Résultat d'exploitation	-58 524 €	-66 060 €	+7 536 €	-11,4%
Produits financiers	7 547 €	8 098 €	-551 €	-6,8%
Charges financières	5 629 €	6 061 €	-432 €	-7,1%
Résultat financier	1 918 €	2 037 €	-119 €	-5,8%
Résultat courant	-56 606 €	-64 023 €	+7 417 €	-11,6%
Résultat exceptionnel				
Résultat de l'exercice	-56 606 €	-64 023 €	+7 417 €	-11,6%
Capacité d'autofinancement	35 084 €	18 388 €	+16 696 €	+90,8%

● FLUX DE TRÉSORERIE

Du résultat à votre trésorerie	Valeur
Résultat de l'année 2025	-56 606 €
Charges sans décaissement de trésorerie	+91 690 €
Capacité à générer de la trésorerie (CAF)	35 084 €
Financements externes (ce qui est entré)	
Besoins financiers (ce qui est sorti)	
Remboursements d'emprunts (Capital)	-28 989 €
Remboursements sur autres financements	-7 547 €
Variations liées à l'exploitation	
Créances usagers	-9 110 €
Dettes fournisseurs	-1 036 €
Autres créances	-253 €
Autres dettes	+233 €
Solde de trésorerie au 31/12/2024	171 088 €
TOTAL des mouvements de trésorerie	-11 618 €
Solde de trésorerie au 31/12/2025	159 470 €

Les flux de votre trésorerie

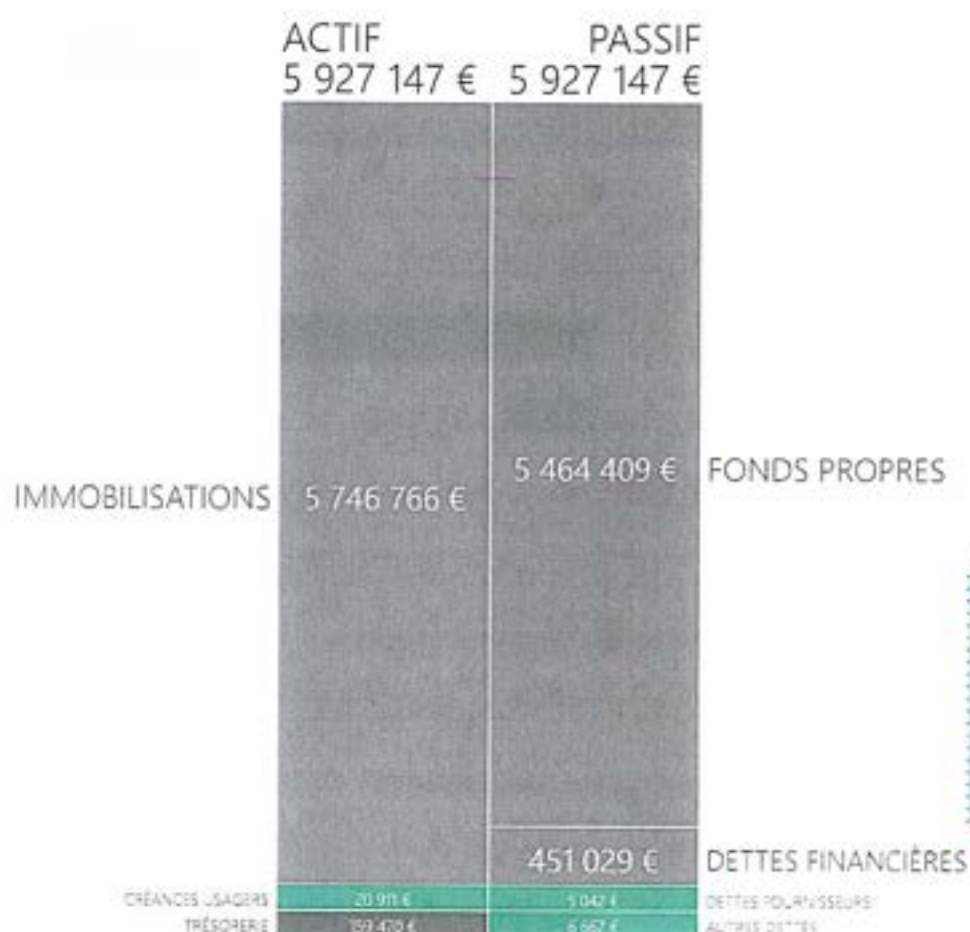
	SOLDE DE TRÉSORERIE 2024	171,1 k€
	RÉSULTAT CORRIGÉ (C.A.F.)	+35,1 k€
ENTRÉES	-29 k€	REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS
SORTIES	-7,5 k€	REMBOURSEMENT AUTRES FINANCEMENT
Δ FRNG = -1,5 k€	-9,1 k€	CRÉANCES USAGERS
	-1 k€	DETTES FOURNISSEURS
DÉCALAGES D'EXPLOITATION	-0,3 k€	AUTRES CRÉANCES
	AUTRES DETTES	+0,2 k€
Δ BFR = -10,2 k€	SOLDE DE TRÉSORERIE 2025	159,5 k€

EVOLUTION STRUCTURELLE

Evolution structurelle	2025	2024	Evolution
Fonds de roulement	168 672 €	174 422 €	-3,3%
Excédent / Besoin en F.R.	9 202 €	3 334 €	+176%
Trésorerie	159 470 €	171 088 €	-6,8%

BILAN

Bilan au 31/12/2025



Bilan au 31/12/2024

	ACTIF	PASSIF
	6 013 798 €	6 013 798 €
IMMOBILISATIONS	5 826 631 €	5 521 015 €
		480 038 €
CRÉANCES USAGERS	16 073 €	0 028 €
TRÉSORERIE	171 098 €	0 667 €
		DETTES FINANCIÈRES
		DETTES FOURNISSEURS
		AUTRES DETTES

FONDS DE ROULEMENT	174 422 €
BESOIN EN FR	3 334 €
TRÉSORERIE	171 088 €



Société d'Expertise Comptable
inscrite au tableau de l'ordre de la Région Lorraine

COMPTES ANNUELS

2025

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Liasse Fiscale

IMPOT SUR LES SOCIETES

COLLECTIVITES PUBLIQUES OU PRIVEES AGISSANT SANS BUT LUCRATIF

Adresse du service
où cette déclaration doit
être déposée

Identification du destinataire

Adresse du déclarant
lorsqu'elle est différente de l'adresse du destinataire

SIE EPINAL
1 RUE DOCTEUR LAFLOTTE ET DE L'ANCIEN HOPITAL
BP 41009
88060 EPINAL CEDEX 9

Association FONDS DE DOTATION SAINT PIERRE
29 RUE FRANCOIS DE NEUFCHATEAU

88000 EPINAL

SE		Numéro de dossier		Cle		Régime		Code service	
						NI			

SIREN

8 8 0 3 3 6 0 5 2

EXERCICE OUVERT LE 01/01/2025 ET CLOS LE 31/12/2025

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	15 100
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	2

DECOMPTES DE L'IMPOT A PAYER OU A RESTITUER

I - IMPOT SUR LES SOCIETES

Bénéfice taxable (report de la case K page 4) :	MI		x Taux : 24 % =	NI	
Bénéfice taxable (report de la case F page 4) :	QI		x Taux : 15 % =	RI	
Crédits d'impôts imputables (attachés à des revenus de valeurs mobilières étrangères) :				SI	
Crédits d'impôts imputés :				TI	
Montant total de l'IS à payer :				OI	0
Solde des crédits d'impôt non imputés sur l'IS :				VI	

II - CONTRIBUTION SUR LES REVENUS LOCATIFS

Revenues imposables (report de la rubrique C du cadre IV page 4) :	MC	23 797	x Taux : 2,5 % =	NC	595
Solde des crédits d'impôt non imputés sur l'IS (report de la case VI) :				OC	
Crédits d'impôts imputés sur la CRL :				PC	
Montant total de la CRL à payer :				O2	595

III - RÉCAPITULATION

Total à payer (O1 + O2 = O3) : si O3 est positif ou nul (si nul porter 0) :	O3	595
ou Solde du crédit d'impôt non imputé dont la restitution peut être demandée : (Joignez un relevé d'identité bancaire, postal ou de la caisse d'épargne)		

COORDONNÉES, DATE, SIGNATURE

RÉSERVE À L'ADMINISTRATION

Téléphone :	Somme :	Date :	Taux %	
Signature : (nom et qualité du signataire)	Date de réception :	N° PEC	Taux %	
A EPINAL le 15/04/2026			Taux %	
Adresse électronique :		N° Opération	Taux %	

Mode de paiement

Veuillez communiquer les éléments suivants à votre banque :

- ☐ numéraire
☒ chèque bancaire
☐ virement

SEI :
RIB :
RÉFÉRENCE :

I – REVENUS DE CAPITAUX MOBILIERS

1 – Revenus taxables au taux de 24 % (revenus des créances non représentées par des titres négociables ; revenus des dépôts, cautionnements et comptes courants, revenus des valeurs mobilières étrangères autres que les dividendes, des avances, prêts ou acomptes reçus en qualité d'associés de société de capitaux) : indiquer le montant brut

2 – Revenus imposables au taux de 10 % : indiquer le montant brut

- produit des titres de créances négociables sur un marché réglementé en application d'une disposition particulière et non susceptibles d'être cotées : certificats de dépôt, billets de trésorerie, bons à moyen terme négociables et bons du Trésor en compte courant, prime de remboursement attachées à certains titres ou contrats, produits des parts des fonds communs de créances;
- revenus des obligations, titres participatifs, effets publics et de tous autres titres d'emprunts négociables émis à compter du 1er janvier 1987 : par l'État, les départements, les communes, les établissements publics français, les associations de toute nature, les sociétés, les compagnies et entreprises financières, commerciales ou civiles françaises.

3 – Dividendes perçus taxables au taux de 15 %

II – REVENUS DES EXPLOITATIONS AGRICOLES OU FORESTIERES

1 – Régime du bénéfice réel normal (1) (2) ou

Régime du bénéfice réel simplifié (1) (2)

2 – Régime des micro-exploitations « micro-BA » (1) (3)

TOTAL

Bénéfice (a)	Déficit (b)

3 – Bénéfice imposable (col. a – col. b) ou déficit (col. b – col. a) des exploitations agricoles

III – RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L’AFFECTATION DES VOITURES DE TOURISME APPARTENANT A LA COLLECTIVITE OU DONT CETTE DERNIERE A ASSUME LES FRAIS D’ENTRETIEN AU COURS DE L’EXERCICE

Voitures affectées aux dirigeants ou aux cadres			Voitures utilisées pour les besoins généraux de l’exploitation		
Caractéristiques marque et puissance	Nom, qualité et adresse de la personne à laquelle la voiture est affectée	Propriétaire (P) ou non propriétaire (NP)	Caractéristiques marque et puissance	Service auquel la voiture est affectée	Propriétaire (P) ou non propriétaire (NP)

IV – REVENUS DES PROPRIETES BATIES ET NON BATIES

A - Adresse des propriétés

Départ (code)	Commune	Rue et numéro ou Lieu-dit	Nature	Départ (code)	Commune	Rue et numéro ou Lieu-dit	Nature

Nature : indiquer « R » pour les propriétés rurales et « U » pour les propriétés urbaines

B - Revenus imposables

	Propriétés rurales et/ou urbaines (totalisation col. 2 et 3)	Propriétés urbaine (constructions et leurs dépendances y compris les terrains non bâtis sis dans les villes ou dans les communes rurales qui ne font pas partie d'une exploitation agricole)	Propriétés rurales (terrains non bâtis même s'ils sont situés dans les villes)
RECETTES	1	2	3
1 – Montant brut des fermages ou des loyers encaissés			
2 – Recettes provenant de la location du droit d’affichage, du droit de chasse ou de pêche, de toits pour des antennes de téléphonie mobile, de la concession du droit d’exploitation de carrières, d’une source thermale, des redevances tréfoncières ou autres redevances			
3 – Dépenses par nature déductibles incombant au propriétaire et mises par convention à la charge des locataires (2)			
4 – Subventions (ANAH), indemnités d’assurance (3)			
5 – Total des recettes (lignes 1 à 4)			
FRAIS ET CHARGES			
6 – Frais d’administration et de gestion (4)			
7 – Autres frais de gestion (5)			
8 – Primes d’assurance (6)			
9 – Dépenses de réparation, d’entretien et d’amélioration (7)			
10 – Charges récupérables non récupérées au départ du locataire (8)			
11 – Indemnités d’éviction, frais de logement, frais d’adhésion à des associations foncières			
12 – Impositions (y compris la CRL) (9)			
13 – Amortissements des constructions fiscalement déductibles			
14 – Provisions pour charges de copropriété payées en 2025 par les copropriétaires bailleurs (10)			
15 – Régularisation des provisions pour charges de copropriété déduites au titre de l’année 2024 par les copropriétaires bailleurs (11)			
16 – TOTAL DES FRAIS ET CHARGES [(lignes 6 à 14) – ligne 15]			
17 – INTERETS DES EMPRUNTS contractés pour l’acquisition, la construction, la réparation, l’amélioration ou la conservation des propriétés (12)			
18 – REVENUS (+) OU DEFICITS (-) par catégorie d’immeubles (ligne 5 – (ligne 16 + ligne 17))			

C – Contribution annuelle sur les revenus locatifs (CRL) (article 234 nonies à 234 quindecies du CGI)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %

23 797

V – DETERMINATION DU BENEFICE TAXABLE

RECAPITULATION DES REVENUS IMPOSABLES
détaillés pages 2 et 3

Revenus de capitaux mobiliers imposables à 24 %
(reportez dans la colonne a le chiffre figurant au §I, ligne 1)

Revenus des exploitations agricoles ou forestières
(reportez dans la colonne a ou b le chiffre figurant au §II, ligne 3)

Revenus des propriétés bâties ou non bâties
(reportez dans la colonne a ou b le chiffre figurant au §IV, ligne 18)

TOTAL

Bénéfice (a)	Déficit (b)

Solde bénéficiaire(col. a – col. b) (à reporter case A) ou **Solde déficitaire** (col. b – col. a) (à reporter case B)

A		B	
---	--	---	--

Montant total des déficits antérieurs restant à reporter

C	
---	--

Solde bénéficiaire(A-C) (à reporter case D) ou **Solde déficitaire** (C-A) ou (B+C) (à reporter case E)

D		E	
---	--	---	--

Revenus des dividendes imposés à 15 %
(reporter case F le chiffre figurant au §I, ligne 3)

F	
---	--

Revenus de capitaux mobiliers imposables à 10 %
(reporter case G le chiffre figurant au §I, ligne 2)

G	
---	--

1 – la collectivité a réalisé un solde bénéficiaire (case D remplie)
(reporter case H les 10/24 du montant brut (G))

H	
---	--

2 – la collectivité a réalisé un solde déficitaire (case E remplie)

- si les revenus mobiliers (G) sont supérieurs au déficit (E), reporter case I les 10/24 de la différence (G-E)

I	
---	--

- si le déficit (E) est supérieur ou égal aux revenus aux revenus mobiliers (G), reporter case J la différence (E - G)

J	
---	--

BENEFICE TAXABLE A 24 %(K = D – H ou I) (à reporter case MI page 1) ou
DEFICIT (L = E ou J)

K		L	
---	--	---	--

Si vous donnez en location un ou des locaux nus à usage professionnel dont le montant des recettes HT est supérieur à 152 500 €.

cochez la case suivante : ☐

Désignation de l'entreprise : Association FONDS DE DOTATION SAINT PIERRE FOUR		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : 29 RUE FRANCOIS DE NEUFCHATEAU 88000 EPINAL		Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 8 8 0 3 3 6 0 5 2 0 0 0 1 9		Néant ☐ *						
		Exercice N, clos le. 31122025						
		N-1 31122024						
		Brut 1						
		Amortissements, provisions 2						
		Net 3						
		Net 4						
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement*	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AC				
		Fonds commercial	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles (1)	AJ	AK				
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	583 103	AC	583 103	583 103	
		Constructions	AP	5 289 931	AC	511 152	4 778 779	4 866 191
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT		AU			
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW			
		Participations	CS		CT			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV			
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
Prêts		BF	384 884	BG	384 884	377 337		
Autres immobilisations financières *		BH		BI				
TOTAL (II)		BJ	6 257 917	BK	511 152	5 746 766	5 826 631	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	25 188	BY	4 278	20 911	16 078
		Autres créances (3)	BZ		CA			
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
Disponibilités		CF	159 470	CG	159 470	171 088		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH		CI				
	TOTAL (III)	CJ	184 658	CK	4 278	180 381	187 166	
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW						
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM						
	Ecart de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)	CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	6 442 576	IA	515 429	5 927 147	6 013 797	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	64 378	(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations	Stocks :		Créances :				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise Association FONDS DE DOTATION SAINT PIERR		Néant ☐ *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 5 701 027)	DA	5 701 027	5 701 027
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ ☐)	DG		
	Report à nouveau	DH	(180 012)	(115 989)
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(56 606)	(64 023)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	5 464 409	5 521 015
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	360 797	389 786
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV	90 233	90 251
	Instruments financiers à terme	DI		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	5 042	6 078
	Dettes fiscales et sociales	DY		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	6 667	6 667
TOTAL (IV)	EC	462 738	492 782	
	Ecart de conversion passif et différences d'évaluation* (V)	ED		
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	5 927 147	6 013 797	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	131 369	492 782	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

Désignation de l'entreprise : Association FONDS DE DOTATION SAINT PIERR		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue { biens* services *	FD		FE		FF			
		FG	77 126	FH		FI	77 126	75 698	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	77 126	FK		FL	77 126	75 698	
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions *					FP			
	Produits de cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles					FI			
	Autres produits (1) (11)					FQ	15 100	22 130	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	92 226	97 828	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS			
	Variation de stocks (marchandises) *					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU			
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	5 390	17 226	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	38 570	37 142	
	Salaires et traitements *					FY			
	Cotisations sociales (10)					FZ			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * (14) - dotations aux dépréciations					GA	87 412	87 411
							GB		
		Sur actif circulant : dotations et dépréciations *					GC	4 278	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées						GI		
	Autres charges (12)						GE	15 100	22 109
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	150 749	163 888	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	(58 524)	(66 060)	
APPLICATIONS DE COMPTABILITE	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	7 547	8 098	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur dépréciations					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Pdts nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GO			
	Produits des cessions d'immobilisations financières					GQ			
	Total des produits financiers (V)					GP	7 547	8 098	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	5 629	6 061	
	Différences négatives de change					GS			
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					GT			
	Charges nettes s/ cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GU			
	Total des charges financières (VI)					GV	5 629	6 061	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	1 918	2 037	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(56 606)	(64 023)	

④

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2026

Désignation de l'entreprise Association FONDS DE DOTATION SAINT PIERR		Néant ☐ *	
		Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels (7) (VII)		JID	
Charges exceptionnelles (6 bis - 6 ter - 7) (VIII)		HH	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	99 773
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	156 379
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	(56 606)
RENVois	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HI	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	IX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC	
		RD	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG - CRDS) A5	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
A8			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles dont cotisations facultatives Madelin A10 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A11			
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)	HS		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

2053 - Détail des produits et charges exceptionnels au 31/12/2025

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Totalisation		

2053 - Détail des produits et charges sur ex. antérieurs au 31/12/2025

Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Charges antérieures	Produits antérieurs
Totalisation		

(Ne pas reporter le montant des centimes) *

Déclaration de l'entreprise										Association FONDS DE DOTATION SAINT PIERR		Néant ☐	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
								2		3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains						KG	583 103	KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ	5 289 931	KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO		
	Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	Dont Composants	M2			KP		KQ		KR			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3			KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX			
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB		LC		LD			
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes						LK		LL		LM		
	TOTAL III						LN	5 873 033	LO		LP		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T	
Autres participations						8U		8V		8W			
Autres titres immobilisés						1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières						1T	377 337	1U		1V	7 547		
TOTAL IV						LQ	377 337	LR		LS	7 547		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)						ØG	6 250 370	ØH		ØJ	7 547		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
						par virement de poste à poste		3		4			
						par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence							
						1		2					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		IN		CØ		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		IO		LV		IW		
CORPORELLES	Terrains						IP		LX		LY	583 103	
	Constructions	Sur sol propre					IQ		MA		MB	5 289 931	
		Sur sol d'autrui						IR		MD		ME	
		Inst. gales, agencés et am. des constructions						IS		MG		MH	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels						IT		MJ		MK	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers						IU		MM		MN	
		Matériel de transport						IV		MP		MQ	
		Matériel de bureau et mobilier informatique						IW		MS		MT	
		Emballages récupérables et divers *						IX		MV		MW	
	Immobilisations corporelles en cours						MY		MZ		NA		
	Avances et acomptes						NC		ND		NE		
	TOTAL III						IY		NG		NH	5 873 033	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ		ØU		M7	
Autres participations						IØ		ØX		ØY			
Autres titres immobilisés						I1		2B		2C			
Prêts et autres immobilisations financières						I2		2E		2F	384 884		
TOTAL IV						I3		NJ		NK	384 884		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)						I4		ØK		ØL	6 257 917		

Exercice N clos le : 31 12 2025

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : Association FONDS DE DOTATION SAINT PIERRENéant ☐ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
	1	2			5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan; de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Association FONDS DE DOTATION SAINT PIERR										Néant ☐	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais établissement et développement		CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial		RE		RF		RJ		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH			
TOTAL I		RK		RM		RN		RO			
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM	423 740	PN	87 412	PO		PQ	511 152		
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC			
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG			
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK			
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO			
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
	TOTAL II	QU	423 740	QV	87 412	QW		QX	511 152		
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	423 740	ØP	87 412	ØQ		ØR	511 152		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
Immobiliations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV			
Autres immob. incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
TOTAL I		RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL II		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL			NM			NO			
Total général (I + II + III)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW + NY)		NZ			
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

Désignation de l'entreprise : **Association FONDS DE DOTATION SAINT PIERR**Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
		06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
TOTAL GENERAL (I + II + III)		7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			UE	UF	
			UG	UH	
			UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Association FONDS DE DOTATION SAINT PIERR										Néant ☐	
CADRE A		ETAT DES CREANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP	384 884	UR	64 378	US	320 506			
	Autres immobilisations financières		UT		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	4 278		4 278					
	Autres créances clients		UX	20 911		20 911					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constatée * UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB								
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR								
	Charges constatées d'avance		VS								
	TOTAUX				VT	410 072	VU	89 566	VV	320 506	
RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VII	360 797	29 427	122 222	209 148					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	90 233	90 233							
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	5 042	5 042							
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D									
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW									
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ									
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	6 667	6 667							
TOTAUX				VY	462 738	VZ	131 369	122 222	209 148		
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	28 990		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.					

Désignation de l'entreprise : Association FONDS DE DOTATION SAINT PIERR										Néant ☐		Exercice N, clos le : 31122025							
I. RÉINTEGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE									
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)										WA								
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			WE		WB								
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)			WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG		XE								
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			RB										
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf tableau 2058-B, cadre III)			WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)			XX		XW								
	Amendes et pénalités			WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)			XZ										
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XY								
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										I7								
Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE			WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI			L7		K7							
IMPUTATION PARTICULIÈRE ET ÉCARTS D'IMPÔT	Moins-values nettes à long terme			- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %							I8								
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *			- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions							WN								
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)										XR								
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*			Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)			SW		WQ		56 606					
						Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro			M8										
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y1									
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3									
TOTAL I										WR		56 606							
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS		56 606					
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										WT									
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf tableau 2058-B, cadre III)										WU									
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme			- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs							WV								
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %										WH								
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *										WP								
	Régime des sociétés mères et des filiales *			Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation							2A		WW						
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										XB								
											I6								
Mesures d'incitation	Deduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *										WZ								
	Majoration d'amortissement *										XA								
	France Ruralités (Revitalisation (FRR) (art. 44 quinquies A)		HT		Société investissement immobilier cotées (art. 208C)		K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA		XF						
	Zone franche urbaine-IF (art. 44 octies)		OV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		IF		Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)		XC								
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquies)		PC		Zone de développement prioritaire (art 44 septdecies)		PB								
Entreprises nouvelles 44 sexes		L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexes A)		L5													
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)										XS									
Deductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)			X9		Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite			YH		Créance dérogée par le report en arrière de déficit			ZI		XG			
	Dt déd. exc (art 39 decies A)		YA		Dt déd. exc (art 39 decies B)		YB		Dt déd. exc (art 39 decies C)		YC		Dt déd. exc (art 39 decies D)		YD				
	Dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		YI		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL												
	Deductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y2								
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II		XH		56 606					
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II)										XI									
{ déficit (II moins I)																			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*										ZL									
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*																			
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)										XN		0		XO		0			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033

2058A - Réintégrations diverses au 31/12/2025

Libellé	Montant
DEFICIT NON DEDUCTIBLE	56 606
Totalisation	56 606

2058A - Déductions diverses

au 31/12/2025

Libellé	Montant
Totalisation	

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DEDUCTIBLES**

DGFIP N° 2058-B 2026

Désignation de l'entreprise Association FONDS DE DOTATION SAINT PIERR		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis		
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4 ter		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis A1, 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis A1, 2 du CGI *	ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN		YO
	↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCE DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise : Association FONDS DE DOTATION SAINT P										Néant ☐	
ORIGINES (I)	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	(115 989)	AFFECTATIONS (I)	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	(64 023)		- Autres réserves	ZD					
	Prélèvements sur les réserves	OE			Dividendes	ZE					
					Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	OF	(180 012)		Report à nouveau	ZG	(180 012)				
				TOTAL II		ZH	(180 012)				
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
Exercice N : Exercice N-1 :											
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7			YQ							
	- Engagements de crédit-bail immobilier			YR							
	- Effets portés à l'escompte et non échus			YS							
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance			YT							
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8			XQ							
	- Personnel extérieur à l'entreprise			YU							
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	5 204	6 342					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV							
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES			ST	186	10 884					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			ZJ	5 390	17 226					
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE			YW							
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques) ZS			9Z	38 570	37 142					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052			YX	38 570	37 142					
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée			YY							
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ							
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires de 2025) *			OB							
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *			OS							
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *			ZK	%	%					
	- Filiales et participations (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann.III au CGI) - Si oui, indiquer 1, sinon 0			ZR							
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			RG							
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			RH							
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA	Plus-values à 15%	JK	Plus-values à 0%	JL						
		Plus-values à 19%	JM	Imputations	JC						
	Groupe : résultat d'ensemble JD	Plus-values à 15%	JN	Plus-values à 0%	JO						
		Plus-values à 19%	JP	Imputations	JF						
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH			N° SIRET de la société mère du groupe JJ							
TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS	Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social					JQ					
	Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social					JR					
	Revenu brut social (si le montant est négatif) JS										
	Revenu brut social (si le montant est positif)					JT					

(I) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : **Association FONDS DE DOTATION SAINT P**Néant ☐**A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)
⑦		⑧	⑨	⑩			⑪
				19%	15% ou 12,80%	0%	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

II - Autres éléments

13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+					
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+					
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))							
CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))			(A)	(B)	(C)		
CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)				(Ventilation par taux)			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : Association FONDS DE DOTATION SAINT P		Néant ☐			
A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)					
Origine	Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus- values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N - 1			
		N - 2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1			
		N - 2			
		N - 3			
		N - 4			
		N - 5			
		N - 6			
		N - 7			
	N - 8				
N - 9					
TOTAL 2					
B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxés lors des opérations de fusion ou d'apport.					
☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)		☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)			
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
TOTAL					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : **Association FONDS DE DOTATION SAINT P**Néant ☐

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,80 % ② :

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① * :

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ② * :

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,80 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ③	Solde des moins-values à 12,80 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à N-1			
N-2			
N-3			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-4		
N-5			
N-6			
N-7			
N-8			
N-9			
N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ①	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑤	Solde des moins-values à reporter col. ⑥ - ⑦ - ⑧ - ⑨ - ⑩
	A 19 %, ou à 15 % ②	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③	A 15 % ou à 19 % ④		
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1				
N-2					
N-3					
N-4					
N-5					
N-6					
N-7					
N-8					
N-9					
N-10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : Association FONDS DE DOTATION SAINT P					Néant ☐ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Association FONDS DE DOTATION SAINT P		Néant ☒ *	
Exercice ouvert le : 01012025		et clos le : 31122025	
		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel	YP		
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
TOTAL 1	OX		
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun) y compris les plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante	OH		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM		
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON		
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ		
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GN		
Effectifs au sens de la CVAE	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	GZ	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)		IIR	

Marcel Peiffer Audit SARL

Commissaire aux Comptes

Inscrit sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes,
Rattaché à la CRCC EST

9bis, rue du Professeur Roux
88000 Epinal

contact@cac-audit.fr

Tel 03 29 34 76 17
Fax 03 29 35 20 67

FONDS DE DOTATION SAINT PIERRE FOURIER

29, rue François de Neufchâteau
88000 EPINAL

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Marcel Peiffer Audit SARL

Commissaire aux Comptes

Inscrit sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes,
Rattaché à la CRCC EST

9bis, rue du Professeur Roux
88000 Epinal

contact@cac-audit.fr

Tel 03 29 34 76 17

Fax 03 29 35 20 67

FONDS DE DOTATION SAINT PIERRE FOURIER

29, rue François de Neufchâteau
88000 EPINAL

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du FONDS DE DOTATION SAINT PIERRE FOURIER relatifs à l'exercice clos le 31/12/2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotation à la fin de cet exercice

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2025 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Changement de méthode comptable » de l'annexe aux comptes annuels qui expose l'application des règlements ANC n°2022-06 et 2023-03 et leurs effets sur la présentation des comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Observation », nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur :

- l'application des règlements ANC 2022-06 et 2023-03
- le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concernent l'évaluation et la comptabilisation des créances et des opérations liées aux dons reçus et émis.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous avons l'observation suivante à formuler :

- il ne nous a pas été communiqué de projet de rapport d'activité annuel.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement du fonds de dotation relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Epinal, le 22 juin 2026

Pour la société Marcel Peiffer Audit SARL

Pierre BUR
Co-Gérant
Commissaire aux Comptes Associé

Marcel Peiffer Audit
SARL au capital de 8 000 €
Inscrite sur la liste nationale des CAC
Rattachée à la CRCC de Nancy
9 bis rue du Professeur Roux
88000 Epinal
RCS EPINAL 452 713 209

Bilan Actif

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Règlement ANC 2022-06					
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé				
	Frais d'établissement (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avancées et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	583 103		583 103	583 103
	Constructions	5 289 931	511 152	4 778 779	4 866 191
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Imm. corp. en cours, avancées et acomptes				
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts	384 884		384 884	377 337
	Autres immobilisations financières				
TOTAL (II)		6 257 917	511 152	5 746 766	5 826 631
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	25 188	4 278	20 911	16 078
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances				
	Charges constatées d'avance				
	Valeurs mobilières de placement				
	Instruments financiers et jetons détenus				
	Disponibilités	159 470		159 470	171 088
TOTAL (III)		184 658	4 278	180 381	187 166
COMPTES DE REGULATION	Frais d'émission des emprunts (IV)				
	Primes de remboursement des emprunts (V)				
	Ecart de conversion et différences d'évaluation				
	Actif (VII)				
TOTAL ACTIF (I à VII)		6 442 576	515 429	5 927 147	6 013 797

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an

64 378

377 337

(2) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres fonds propres	Autres		
	Report à nouveau	(180 012)	(115 989)
	Excédent ou déficit de l'exercice	(56 606)	(64 023)
	Total des fonds propres (situation nette)	5 464 409	5 521 015
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des fonds propres	5 464 409	5 521 015
	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Fonds reportés et dédiés	Total des autres fonds propres		
	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés		
	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
	Provisions pour risques		
Provisions	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTE (1)	DETTE FINANCIERE		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	360 797	389 786
	Emprunts et dettes financières divers (2)	90 233	90 251
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTE D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 042	6 078
	Dettes des legs ou donations		
DETTE DIVERSE	Dettes fiscales et sociales		
	DETTE DIVERSE		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)	6 667	6 667
	Total des dettes	462 738	492 782
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	5 927 147	6 013 797

Résultat de l'exercice exprimé en centimes

(56 605,99)

(64 022,81)

(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)

131 369

492 782

(2) Dont emprunts participatifs

Compte de Résultat 1/2

		31/12/2025	31/12/2024
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations		
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	77 126	75 698
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions		
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	15 100	17 129
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions		
CHARGES D'EXPLOITATION	Utilisations des fonds dédiés		5 000
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
	Autres produits		1
	Total des produits d'exploitation	92 226	97 828
	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes	5 390	17 226
	Aides financières	15 100	22 109
	Impôts, taxes et versements assimilés	38 570	37 142
	Salaires		
	Cotisations sociales		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	91 690	87 411
	Dotation aux provisions		
	Reports en fonds dédiés		
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
	Autres charges		
	Total des charges d'exploitation	150 749	163 888
	RESULTAT D'EXPLOITATION	(58 524)	(66 060)

Règlement ANC 2022-06

Marcel Peiffer Audit
SARL au capital de 8 000 €
Inscrite sur la liste nationale des CAC
Rattachée à la CRCC de Nancy
9 bis rue du Professeur Roux
88000 Epinal
RCS EPINAL 452 713 209

Compte de Résultat 2/2

			31/12/2025	31/12/2024
			Règlement ANC 2023-06	
RESULTAT D'EXPLOITATION			(58 524)	(66 060)
PRODUITS FINANCIERS	De participation	Marcel Peiffer Audit		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé	SARL au capital de 8 000 €	7 547	8 098
	Autres intérêts et produits assimilés	Inscrite sur la liste nationale des CAC		
	Reprises sur dépréciations et provisions	Rattachée à la CRCC de Nancy		
	Différences positives de change	9 bis rue du Professeur Roux		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie	88000 Epinal		
	Produits des immobilisations financières cédées	RCS EPINAL 452 713 209		
Total des produits financiers			7 547	8 098
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		5 629	6 061
	Intérêts et charges assimilées			
	Différences négatives de change			
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées			
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie			
Total des charges financières			5 629	6 061
RESULTAT FINANCIER			1 918	2 037
RESULTAT COURANT avant impôts			(56 606)	(64 023)
Produits exceptionnels				
Charges exceptionnelles				
RESULTAT EXCEPTIONNEL				
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices				
TOTAL DES PRODUITS			99 773	105 926
TOTAL DES CHARGES			156 379	169 949
EXCEDENT ou DEFICIT			(56 606)	(64 023)
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat				
TOTAL				
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens				
Prestations				
Personnel bénévole				
TOTAL				

Règles et Méthodes Comptables

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total est de 5 927 147 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 99 773 euros et un total charges de 156 379 euros, dégageant ainsi un résultat de -56 606 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis par le (a saisir).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Changement de méthode comptable :

Au titre de l'exercice 2025, il a été appliqué pour la 1^{ère} fois le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers qui modifie le règlement ANC 2014-03 relatif au Plan Comptable général.

L'application des nouvelles dispositions du Règlement ANC 2022-06 n'a induit aucune conséquence significative dans les comptes clos au 31/12/2025.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Présentation du fonds de dotation

Le fonds de dotation Saint Pierre Fourier a été créé le 4 juin 2018.

Il a pour objet de promouvoir et soutenir toute activité culturelle, éducative, sociale, sanitaire et de protection du patrimoine, plus particulièrement dans la Région Grand Est.

Il détient aujourd'hui plusieurs bâtiments mis à disposition ou loués à des OGEC situés dans les VOSGES. Les bâtiments se situent à ST DIE DES VOSGES, RAON L'ETAPE, BRUYERES et HAROL.

Règles et Méthodes Comptables

Marcel Peiffer Audit
SARL au capital de 8 000 €
Inscrite sur la liste nationale des CAC
Rattachée à la CRCC de Nancy
9 bis rue du Professeur Roux
88000 Epinal
RCS EPINAL 452 713 209

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Créances et dettes

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Marcel Peiffer Audit
SARL au capital de 8 000 €
Inscrite sur la liste nationale des CAC
Rattachée à la CRCC de Nancy
9 bis rue du Professeur Roux
88000 Epinal
RCS EPINAL 452 713 209

Immobilisations

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
	Augmentations		Diminutions		
	Révaluations	Acquisitions	Virt. p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Autres					
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					

CORPORELLES	Terrains	583 103				583 103
	Constructions sur sol propre	5 289 931				5 289 931
	sur sol d'autrui					
	instal. agencet aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels					
	Instal., agencement, aménagement divers					
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau, informatique et mobilier					
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations grevées de droits					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 873 033				5 873 033

FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières	377 337	7 547			384 884
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	377 337	7 547			384 884

TOTAL	6 250 370	7 547				6 257 917
--------------	------------------	--------------	--	--	--	------------------

Marcel Peiffer Audit
 SARL au capital de 8 000 €
 Inscrite sur la liste nationale des CAC
 Rattachée à la CRCC de Nancy
 9 bis rue du Professeur Roux
 88000 Epinal
 RCS EPINAL 452 713 209

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre	423 740	87 412		511 152
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier				
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations grevées de droits				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		423 740	87 412		511 152
TOTAL		423 740	87 412		511 152

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux usagers				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes usagers (familles, élèves)		4 278		4 278
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION		4 278		4 278
TOTAL GENERAL			4 278		4 278
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			4 278		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts	384 884	64 378	320 506
	Autres immobilisations financières			
	Créances usagers (familles, élèves)	25 188	20 911	4 278
	Personnel et organismes sociaux			
	Etat et autres collectivités publiques			
	Confédérations, fédérations, associations et organismes apparentés			
	Autres créances			
	Charges constatées d'avances			
TOTAL DES CREANCES		410 072	85 289	324 784
Prêts accordés en cours d'exercice			Marcel Peiffer Audit SARL au capital de 8 000 € Inscrite sur la liste nationale des CAC Rattachée à la CRCC de Nancy 9 bis rue du Professeur Roux 88000 Epinal RCS EPINAL 452 713 209	
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux confédérations, fédérations, associations et organismes apparentés				

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	360 797	29 427	122 222	209 148
	Emprunts et dettes financières divers	90 233	90 233		
	Familles ou élèves avances reçues				
	Dettes fournisseurs	5 042	5 042		
	Dettes sociales				
	Etat et autres collectivités publiques				
	Dettes sur immobilisations				
	Confédérations, fédérations, associations et organismes apparentés				
	Autres dettes				
	Produits constatés d'avance	6 667	6 667		
TOTAL DES DETTES		462 505	131 136	122 222	209 148
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		28 990			
Emprunts auprès des confédérations, fédérations, associations et organismes apparentés					

Variation des Fonds Propres

Règlement ANC 2022-06

	Fonds propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2025
Fonds propres sans droit de reprise	5 701 027				5 701 027
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau	(115 989)	(64 023)			(180 012)
Excédent ou déficit de l'exercice	(64 023)	64 023		56 606	(56 606)
Situation nette	5 521 015			56 606	5 464 409
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	5 521 015			56 606	5 464 409

Marcel Peiffer Audit
SARL au capital de 8 000 €
Inscrite sur la liste nationale des CAC
Rattachée à la CRCC de Nancy
9 bis rue du Professeur Roux
88000 Epinal
RCS EPINAL 452 713 209

Variation des Fonds Dédiés

	Fonds dédiés clôture 31/12/2024	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2025	
			Montant global	dont rembour- sements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation NEANT							
Contributions financières d'autres org. NEANT			Marcel Peiffer Audit SARL au capital de 8 000 € Inscrite sur la liste nationale des CAC Rattachée à la CRCC de Nancy 9 bis rue du Professeur Roux 88000 Epinal RCS EPINAL 452 713 209				
Ressources liées à la générosité du public NEANT							
TOTAL							

Variation des Subventions d'Investissement

	Subventions à la clôture 31/12/2024	Augmentation	Diminution	Subvention à la clôture 31/12/2025
Subventions d'investissement				
Subventions d'équipement				
Autres subventions d'investissement				
Montant nominal				
Quotes-parts virées au compte de résultat				

NEANT

Marcel Peiffer Audit
SARL au capital de 8 000 €
Inscrite sur la liste nationale des CAC
Rattachée à la CRCC de Nancy
9 bis rue du Professeur Roux
88000 Epinal
RCS EPINAL 452 713 209

Concours publics et subventions

31/12/2025	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Montant fin ex.
Concours publics et subventions						
Concours publics						
Subventions d'exploitation						
Subventions d'investissement						
TOTAL						

NEANT

Marcel Peiffer Audit
SARL au capital de 8 000 €
Inscrite sur la liste nationale des CAC
Rattachée à la CRCC de Nancy
9 bis rue du Professeur Roux
88000 Epinal
RCS EPINAL 452 713 209

Détail concours publics et subventions

Libellé	Concours publics	Subventions d'exploitation	Subventions d'investissement
Totalisation			

Marcel Peiffer Audit
SARL au capital de 8 000 €
Inscrite sur la liste nationale des CAC
Rattachée à la CRCC de Nancy
9 bis rue du Professeur Roux
88000 Epinal
RCS EPINAL 452 713 209

Ressources liées à la générosité du public

Ressources liées à la générosité du public	Fds dédiés clôt. N-1	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôt. N	
			Mt global	dt rbt		Mt global	dt ppts ss dep.
Totalisation							

Marcel Peiffer Audit
 SARL au capital de 8 000 €
 Inscrite sur la liste nationale des CAC
 Rattachée à la CRCC de Nancy
 9 bis rue du Professeur Roux
 88000 Epinal
 RCS EPINAL 452 713 209

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION NEANT			
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			Marcel Peiffer Audit SARL au capital de 8 000 € Inscrite sur la liste nationale des CAC Rattachée à la CRCC de Nancy 9 bis rue du Professeur Roux 88000 Epinal RCS EPINAL 452 713 209
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			

	Période	Montants	31/12/2025
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			6 667
LOYERS 2026		6 667	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
			Marcel Peiffer Audit SARL au capital de 8 000 € Inscrite sur la liste nationale des CAC Rattachée à la CRCC de Nancy 9 bis rue du Professeur Roux 88000 Epinal RCS EPINAL 452 713 209
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			6 667

Honoraires des Commissaires aux Comptes

MARCEL PEIFFER AUDIT							
31/12/2025	31/12/2024	%	%	31/12/2025	31/12/2024	%	%

Honoraires des commissaires aux comptes certifiant les comptes

Honoraires afférents à la certification des comptes	2 324	2 226	100,00	100,00			
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité (*)							
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité							
Total	2 324	2 226	100,00	100,00			

(*) pour les missions prévues au II de l'article L.821-54 du code de commerce

Honoraires des commissaires aux comptes (CAC) ne certifiant pas les comptes et des Organismes tiers indépendants (OTI) pour la certification des informations en matière de durabilité

Honoraires des commissaires aux comptes (CAC) ne certifiant pas les comptes et des Organismes tiers indépendants (OTI) pour la certification des informations en matière de durabilité (*)							
--	--	--	--	--	--	--	--

(*) pour les missions prévues au II de l'article L.821-54 du code de commerce pour les commissaires aux comptes et à l'article L.822-24 du code de commerce pour les OTI »

Marcel Peiffer Audit
SARL au capital de 8 000 €
Inscrite sur la liste nationale des CAC
Rattachée à la CRCC de Nancy
9 bis rue du Professeur Roux
88000 Epinal
RCS EPINAL 452 713 209

Evaluation des contributions volontaires en nature

Répartition par nature de produits	31/12/2025	31/12/2024
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat NON EVALUE		
Total		

Répartition par nature de charges	31/12/2025	31/12/2024
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations		
Personnel bénévole		
Total		

Marcel Peiffer Audit
SARL au capital de 8 000 €
Inscrite sur la liste nationale des CAC
Rattachée à la CRCC de Nancy
9 bis rue du Professeur Roux
88000 Epinal
RCS EPINAL 452 713 209

RAPPORT d'ACTIVITE
DU FONDS DE DOTATION SAINT PIERRE FOURIER
29 Rue François de Neufchâteau
88000 EPINAL

EXERCICE ANNEE 2025

1. Identification et présentation générale du Fonds

1.1 Identification du fonds de dotation

- **Dénomination** : Fonds de dotation Saint Pierre Fourier
- **Adresse du siège social** : 29 rue François de Neufchâteau, 88000 Épinal
- **SIREN** : 880 336 052
- **Objet statutaire** : Promouvoir, soutenir et développer toute activité d'intérêt général, notamment dans les domaines culturel, éducatif, social et sanitaire, plus particulièrement dans la région Grand Est.

1.2 Présentation générale du fonds

Le fonds de dotation **Saint Pierre Fourier**, situé au 29 rue François de Neufchâteau à Épinal, a pour objet de **promouvoir, soutenir et développer toute activité d'intérêt général**, notamment dans les domaines **culturel, éducatif, social et sanitaire**, avec une attention particulière portée aux initiatives déployées sur le territoire du **Grand Est**.

Par son action, le fonds vise à renforcer la cohésion sociale, favoriser l'accès à la culture et à l'éducation, soutenir les personnes en situation de fragilité et contribuer à l'amélioration de la santé et du bien-être des populations.

2. Fonctionnement interne du fonds

Composition du Conseil d'administration (obligatoire¹)

- **PRESIDENT** : Mr Jean-François VIRY
- **SECRETAIRE** : Mr Pierre-Jean DUMENIL
- **TRESORIER** : Mr Michel POMMIER (économiste diocésain)
- **ADMINISTRATEUR** : Mgr François GOURDON
- **ADMINISTRATEUR** : Mme Chantal AUGAIT
- **ADMINISTRATEUR** : Mme Aurélie STEIN

Dates de réunions sur 2025 et ordre du jour :

Mardi 22 Avril 2025 à 11 h 00

Ordre du jour :

- Rapport financier : présentation des comptes
- Approbation des rapports
- Affectation du résultat
- Quitus au Président et aux administrateurs pour leur gestion
- Situation immobilière des établissements
- Questions diverses

Mardi 1^{er} Juillet 2025 à 9 h 00 (visio)

Ordre du jour :

Présentation des comptes : Bilan et Compte de résultat au 31/12/2024

- Rapport du Commissaire aux Comptes et approbation
- Quitus au Commissaire aux comptes
- Changement Expert-comptable

Vendredi 5 Décembre 2025 à 14 h 30

Ordre du jour :

- Entrée de Frères Marianistes dans le fond de dotation (Saint Dié)

3. Rapports du fonds avec les tiers

3.1 Les actions de communication menées par le fonds (facultatif)

- *NON CONCERNE*

3.2 Liste des partenaires du fonds (obligatoire)

Le fond de dotation Saint Pierre Fourier est composé de l'Association Saint Joseph sis 29 rue François de Neufchâteau 88000 EPINAL et de l'AVEC Association Vosgienne de l'Enseignement Catholique sis 29 rue François de Neufchâteau 88000 EPINAL

3.3 Les actions de prospection de donateurs menées par le fonds (obligatoire)

Durant l'année 2025, aucune action de prospection n'a été menée

4. Liste des actions d'intérêt général financées par le fonds et indication de leurs montants

Aucune action n'a été menée sur l'exercice 2025

5. Liste des personnes morales bénéficiaires des redistributions du fonds de dotation

- OGEC Ecole Saint Goery : 100 € date 26/02/2025
Soutien financier pour les actions éducatives de l'OGEC

6. Liste des avantages et ressources lorsque le fonds de dotation bénéficie de fonds provenant de l'étranger

NON APPLICABLE

7. Liste des libéralités reçues

NOM ET QUALITE DU DONATEUR	MONTANT DU DON	DATE DU DON	AFFECTATION DU DON
AUBEL Philippe	100 €	13/01/2025	Reversé à l'école St Goery 17 rue de la préfecture 88000 EPINAL



FONDS DE DOTATION

St Pierre Fourier

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public / Année 2025

Conformément à l'article 4-1 de la loi n°2008-776 du 4 août 2008 et à l'article 140 de la loi n°2014-856 du 31 juillet 2014, le fonds de dotation Saint Pierre Fourier établit un **compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public**.

Au cours de l'exercice 2025, les ressources collectées auprès du public ont été exclusivement affectées à la réalisation de l'objet d'intérêt général du fonds.

Origine des ressources collectées auprès du public en 2025 :

NOM ET QUALITE DU DONATEUR	MONTANT DU DON	DATE DU DON	AFFECTATION DU DON
AUBEL Philippe	100 €	13/01/2025	Reversé à l'école St Goery 17 rue de la préfecture 88000 EPINAL

Emploi des ressources collectées auprès du public en 2025 :

- OGEC Ecole Saint Goery : 100 € date 26/02/2025
Soutien financier pour les actions éducatives de l'OGEC

